

ANNEXE 1 : NOTICE D'INFORMATION POUR LES PATIENTS

ETUDE EPIDEMIOLOGIQUE, MULTICENTRIQUE, PROSPECTIVE DES ENVENIMATIONS PAR LA SCOLOPENDRE AUX ANTILLES

Version n° 2 du 10 / 06 /2017

Formulaire d'information pour les patients

Madame, Monsieur,

La morsure de scolopendre représente la première cause d'intoxication animale en Guadeloupe, avec une centaine de cas observés annuellement aux urgences des hôpitaux publics. Il y a peu de données décrites dans la littérature, ces données ne correspondent pas toujours aux espèces présentes aux Antilles. De même, il y a peu de connaissances sur la toxicité du venin de la scolopendre. Les symptômes les plus décrits sont une douleur intense, une rougeur ou un gonflement. Néanmoins, la morsure de scolopendre peut, dans de rares cas, entraîner une réaction allergique ou des infections bactériennes.

C'est pourquoi nous souhaitons réaliser une étude épidémiologique afin d'évaluer la dangerosité éventuelle de la morsure de scolopendre, ce qui nous permettra d'améliorer la prise en charge de cette envenimation. Nous souhaitons d'autre part savoir si la morsure nécessite des soins dans le mois suivant votre visite chez le professionnel de santé, et si l'espèce ou la taille de la scolopendre peut influencer la gravité de la morsure.

Aucune visite ou examen supplémentaire ne vous sera demandé et cette étude ne modifiera pas la prise en charge par le professionnel de santé. Des renseignements médicaux seront recueillis lors de la consultation, comme votre âge, votre sexe, les signes cliniques que vous avez, la date et l'heure de la piqure ou les traitements effectués.

Vous serez contacté par téléphone sauf refus de votre part dans le mois suivant votre consultation pour savoir comment vous allez et si vous avez dû à nouveau consulter un professionnel de santé suite à la morsure de scolopendre.

Votre participation est facultative. Si vous refusez, cela ne modifiera en rien votre prise en charge au sein du service. Les renseignements recueillis seront conservés sauf opposition de votre part.

Dans le cadre de la recherche biomédicale à laquelle nous vous proposons de participer, un traitement de vos données personnelles va être mis en œuvre pour permettre d'analyser les résultats de la recherche au regard de l'objectif de cette dernière qui vous a été présenté. A cette fin, les données médicales seront transmises au promoteur de la recherche ou aux personnes agissant pour son compte. Ces données seront identifiées par vos deux premières lettres de votre nom et la première lettre de votre prénom.

Conformément aux dispositions de loi relatives à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisés dans le cadre de cette recherche et d'être traitées. Vous pouvez également accéder directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix à l'ensemble de vos données médicales en application des dispositions de l'article L1111-7 du Code de la Santé Publique. Ces droits s'exercent auprès du médecin qui vous suit dans le cadre de la recherche et qui connaît votre identité.

Vous remerciant par avance de la confiance que vous nous témoignez, nous restons à votre disposition au 05 90 80 54 08 pour tout renseignement complémentaire concernant cette étude.

Si vous avez une photographie de la scolopendre qui vous a mordu (ce qui peut nous aider à savoir si la taille ou l'espèce est importante), vous pouvez la transmettre à l'adresse suivante : scolopendre2017@gmail.com

Axelle Le Boursicot